

Master Biodiversité, écologie et évolution (BE213) Biodiversité remarquable, invasive et ordinaire

Informations

Composante : Observatoire des Sciences de l'Univers - Pythéas (OSU)
Nombre de crédits :

Responsables

Arne SAATKAMP
Laurence AFFRE

Langue(s) d'enseignement

Français

Contenu

- concepts fondamentaux dévaluation de la biodiversité
- concept d'allochtone, exotique et invasive
- principes d'évaluation et exemples d'impacts des espèces invasives
- débats sociétaux (écologiques, économiques, sociaux) sur la gestion des espèces invasives
- catégories de raretés et IUCN
- changements environnementaux à l'origine de la dégradation de la biodiversité
- eutrophisation des milieux terrestres
- histoire d'utilisation des terres en milieu méditerranéen et biodiversité
- pratiques agro-sylvo-pastorales méditerranéennes de plantes traditionnelles et cortèges associés
- transfert pratiques anciennes et gestion de conservation
- impact du changement climatique récent sur la biodiversité
- biodiversité remarquable chez les insectes d'invasion de la fourmi d'Argentine description de rareté chez les insectes
- impact des perturbations sur les communautés d'arthropodes- notions générales sur le concept de Biodiversité ordinaire : définitions et importanceexemples appliqués à la faune.

Compétences à acquérir

Réflexion sur les fondements de l'évaluation de la biodiversité
Savoir évaluer les facteurs actuels et passés déterminant de la biodiversité actuelle, transfert pour la gestion conservatoire, évaluation selon des critères IUCN, savoir décider la gestion ou non des espèces invasives

Pré-requis obligatoires

Connaissances en écologie, biogéographie, écologie fonctionnelle et biologie des populations

Pré-requis recommandés

Connaissances naturalistes en botanique, entomologie, diversité des vertébrés

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 40 heures
- Cours magistraux: 10 heures
- Travaux dirigés: 22 heures
- Travaux pratiques: 8 heures

Codes Apogée

- LBEBU52J [ELP]

Pour plus d'informations

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 21/05/2024